

Passy, le 19 octobre 2016

## **Fermeture de la piscine intercommunale au Fayet**

### **La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc a pris la décision de fermer la piscine pour préserver la sécurité des nageurs**

Au sein du parc thermal du Fayet, à Saint-Gervais les Bains, le centre sportif intercommunal compte 2 gymnases et 1 piscine. Les premiers bâtiments datent des années 60 et, depuis 1995, l'intercommunalité a investi dans de nombreux travaux et frais d'entretien pour faire évoluer et maintenir les équipements aux normes. M. Morand, Président de la Communauté de Communes souligne que *« l'entretien par la CCPMB a jusqu'ici réussi à maintenir la piscine en état mais il s'agit d'une installation vieillissante et sur laquelle il conviendrait de réaliser d'importants travaux de rénovation pour l'ensemble du centre sportif, à hauteur de 4,5 millions d'euros. »*

Cependant, à l'occasion d'un contrôle effectué à la demande du Président de la CCPMB, par le cabinet Socotec, un rapport de contrôle a conclu à des anomalies présentant des risques imminents sur la partie « piscine », directement liés à la sécurité des personnes ou au risque incendie, soulignant l'urgence d'une intervention pour réparer les toitures et réaliser des travaux globaux. Aussitôt informé, le bureau communautaire a décidé de la fermeture de la piscine, dès ce mardi 18 octobre.

M. Morand explique *« Je suis conscient des désagréments causés par cette décision notamment pour les 1 500 lycéens et les quelques visiteurs ou associations qui fréquentent la piscine en dehors du temps scolaire. Mais la sécurité des personnes est notre priorité et nous ne laisserons courir aucun risque à la population. Maintenant, nous mettons tout en œuvre pour trouver des solutions et comptons sur les maires des communes de la CCPMB pour nous aider à répartir le plus rapidement possible les entraînements et les cours de natation dans les piscines municipales. »*

#### **« Le centre sportif réserve 73% de ses créneaux au Lycée, compétence de la Région »**

Si la CCPMB et les communes seront mobilisées pour trouver des solutions rapides, Georges MORAND rappelle qu'un effort et une réaction vive du Président de la Région est attendue pour trouver des solutions pérennes : *« Dès février, j'avais sollicité le Président de la Région, je souhaite lui rappeler que les contribuables de notre territoire ne peuvent pas tout supporter et que le centre sportif réserve 73% de ses créneaux au Lycée qui est une compétence de la Région. Or, pour l'instant, la Région propose de ne financer que 10% du montant d'investissement nécessaire. C'est insuffisant quand on sait qu'ailleurs la Région prend en charge la totalité des installations sportives dans l'enceinte des Lycées. »*

En conclusion, Georges MORAND indique que dès à présent il agira à trois niveaux :

- ✓ En premier, pour parer à l'urgence, il s'agira d'accompagner les utilisateurs de la piscine pour les aider à trouver des solutions,
- ✓ En second, des études complémentaires seront commandées pour disposer d'un diagnostic encore plus approfondi afin d'envisager toutes les solutions techniques,
- ✓ Enfin pour trouver une réelle solution pérenne, il faudra boucler le financement des travaux de rénovation du centre sportif et, pour cela, le Président de la CCPMB sollicitera l'ensemble des élus de la Région pour qu'ils apportent la solution attendue, dans le cadre de leurs compétences.

---

#### **Contacts**

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45, e.amblard@ccpmb.fr  
Amandine Maignan, contact technique – a.maignan@ccpmb.fr